03-05/02/2023

Date: 04.02.2023 **Time: 22h30**

Notification# 16 **Document: 3.21**

From:	The Clerk of the Course
To:	Competitor car#211
Cc:	The Stewards of the Meeting The Secretary of the Meeting Timekeeping All other Competitors

Classic	X	Legend		Challenger		Youngtimer	

FAITS :

Avant le début du rallye, la Direction de Course a reçu une demande du concurrent nº211 pour changer le copilote pendant les RT 7, 8, 9 et 10 :

Le copilote de la #211 ne peut pas finir la 1ere étape pour raisons de force majeure.
Le pilote de la #211 a demandé le remplacement de son copilote pour un autre copilote déjà engagé et ayant abandonné avant la RT7.
Le copilote original va continuer lors de la 2eme étape, à partir de la RT11.
Le pilote de la #211 propose le copilote Thomas Collard, originalement engagé sur la voiture #202.

DECISION :
La Direction de Course autorise exceptionnellement le remplacement du copilote de la voiture #211 par Thomas Collard, originalement engagé sur la voiture #202.
Ce remplacement est valable seulement pour les RT 7, 8, 9 et 10.

..tienne MASSILLON
Lic. RACB 487

LE DIRECTEUR DE COURSE